



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 28 juin 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 juin 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question 8), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL (jusqu'à la question 36 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 5), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 6), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Yves-Michel DAHOUI.

Absents :

M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 4 incluse), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON (jusqu'à la question n° 7 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Catherine THIEBAUT, M. Rémi STHAL à Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 37), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Ludovic CROIZIER (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 18 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Création de postes d'agent d'accueil et de surveillance auprès de la Direction des Musées du Centre

Actualisation de la liste des emplois permanents
Création de postes d'agent d'accueil et de surveillance auprès de la
Direction des Musées du Centre

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

	Date	Avis
Commission n° 2	22/06/2018	Favorable unanime
Commission n° 6	05/06/2018	Favorable unanime

I - Contexte

Dans la perspective de la réouverture du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, la Direction des Musées du Centre doit recruter une nouvelle équipe d'agents d'accueil et de surveillance, les postes ayant été supprimés pendant la fermeture du musée, à l'exception de 2 postes : celui de responsable des équipes d'accueil et de surveillance et un poste d'agent d'accueil et de surveillance qui avaient été gelés.

16,5 postes sont ainsi nécessaires pour l'accueil et la surveillance. Les effectifs de l'équipe d'accueil et de surveillance ont été définis à partir des horaires d'ouverture du musée, des contraintes du bâtiment et de l'augmentation de 1 500 m² des surfaces d'exposition, suite à la rénovation du Musée des Beaux-Arts.

II - Evolution envisagée

Il est nécessaire de créer 14,5 postes d'agent d'accueil et de surveillance relevant du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine (catégorie C filière culturelle) dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon (14 postes à temps complet et 1 poste à 50 %).

Il s'agit de recruter 14,5 agents d'accueil et de surveillance pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Placés sous l'autorité du chef d'équipe, ces agents auront pour mission :

- d'assurer la surveillance des œuvres, des salles et vérifier les collections (identification, description d'anomalies ou repérage de dégradations) d'un espace attribué et selon un planning préétabli,
- d'accueillir, orienter et renseigner les visiteurs, notamment en apportant des informations courantes sur le musée (horaires, durée des expositions, etc.),
- d'assurer le respect des règles de sécurité par le public,
- d'effectuer la vente de billets et assurer la tenue de la caisse, en qualité de régisseur suppléant,
- de dépoussiérer les vitrines de l'espace surveillé et assurer ponctuellement un nettoyage des sols en cas de besoin (intempéries...),
- d'assurer la gestion des alarmes,
- de participer aux événements ponctuels liés au musée,
- d'assurer, en renfort, la surveillance au sein du Musée du Temps.

Une partie de ces postes (environ 40 %) sera pourvue par des agents en attente de mobilité pour raisons de santé.

Ces postes sont à pourvoir au 1^{er} octobre 2018, l'ouverture du musée étant fixée au 16 novembre 2018.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur :

- la création de 14,5 postes d'agent d'accueil et de surveillance relevant du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine au sein de la Direction des Musées du Centre,

- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

 Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUL. 2018



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0